



Commission départementale de la consommation des espaces agricoles de la Savoie



Compte-rendu de la séance du 13 juillet 2011

**AVIS DE LA COMMISSION DEPARTEMENTALE DE CONSOMMATION
DES ESPACES AGRICOLES DE LA SAVOIE
SUR L'AUTORISATION D'URBANISME DE PRESLE
(Art L 111-1-2 du code de l'urbanisme)**



3 - Autorisation d'urbanisme Presle

Rapporteur : DDT

Il s'agit d'un dossier de demande de permis de construire relatif à l'agrandissement d'un bâtiment pour une salle de traite et à la construction d'une fromagerie accompagnée d'un logement de fonction sis sur la commune de Presle.

Cette commune n'est pas régie par un document d'urbanisme : c'est donc le règlement national d'urbanisme qui s'applique et c'est dans ce contexte que le dossier est examiné.

Appelée à se prononcer, la commission émet un avis favorable à l'unanimité.

Le Président de la CDCEA


Christophe MIRMAND

22 JUL. 2011